Envoyé en préfecture le 17/09/2026
Reçu en préfecture le 17/09/2026
Publié le 17 SEP. 2026
ID : 031-263101396-20260914-CCAS2026028-BF

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'administration du lundi 14 septembre 2026

Le Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale, régulièrement convoqué, s'est réuni le lundi 14 septembre 2026, à la Mairie de Bessières (29 Place du Souvenir, 31660 Bessières), sous la présidence de Monsieur Cédric MAUREL, Président.
Date de convocation du Conseil d'administration : le mardi 08 septembre 2026. Affichage en mairie et distribution ce même jour, de l'ordre du jour, accompagné d'une note de synthèse et des documents annexes utiles à la préparation de la séance.

Présents :
Monsieur Cédric MAUREL, Président, Monsieur Fabrice MANSUY, Monsieur Eddy QUEMET Madame Christine BONNET, Monsieur Jean-Charles CONTE membres élus.

Madame LAGRANGE Simone, Madame Jacqueline NICAISE, Madame Valérie SIEZENIS, Madame Brigitte POLITOWICZ - membres nommés.

Absents :
Monsieur LEBBÉ Claude, Monsieur Frédéric BONNAFOUS

- Composition légale du Conseil d'administration : 11
- Nombre d'administrateurs en exercice : 11
- Nombre d'administrateurs présents : 9
- Nombre d'administrateurs représentés : 0

Secrétaire de séance : Madame Christine BONNET

2026 – 028 – FINANCES - Décision modificative de crédit n°2026-01

Rapporteur : Monsieur le Président

ADOPTE				
Votants : 9	Abstentions : 0	Exprimés : 9	Pour : 9	Contre : 0

Monsieur le Président énonce au Conseil d'administration, la nécessité d'approuver une décision modificative sur le budget CCAS comme suit :

				DEPENSES		RECETTES	
D/R	CHAPITRE	ARTICLE		*Diminution de crédits*	*Augmentation de crédits*	*Diminution de crédits*	*Augmentation de crédits*
D	042	6811			5 000,00 €		
D	68	6817			1 000,00 €		
D	65	65134		5 300,00 €			
R	042	777					700,00 €
			TOTAL	5 300,00 €	6 000,00 €	-- €	700,00 €

Envoyé en préfecture le 17/09/2026
Reçu en préfecture le 17/09/2026
Publié le 17 SEP. 2026
ID : 031-263101396-20260914-CCAS2026028-BF

				DEPENSES		RECETTES	
D/R	OP / CHAP	ARTICLE		*Diminution de crédits*	*Augmentation de crédits*	*Diminution de crédits*	*Augmentation de crédits*
R	O40	281828					5 000,00 €
D	O40	13913			700,00 €		
D	21	2128			4 300,00 €		
			TOTAL	- €	**5 000,00 €**	- €	**5 000,00 €**

ENTENDU L'EXPOSÉ DE MONSIEUR LE PRÉSIDENT ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

- **APPROUVE** la décision modificative n° 2026-01 du budget annexe du CCAS, telle que présentée ci-dessus ;
- **DONNE MANDAT** à Monsieur le Président pour l'application de la présente décision et la signature de toutes les pièces, actes et avenants s'y rapportant ;
- **MENTIONNE QUE** la présente délibération est susceptible d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa publication

Le Président,
Cédric MAUREL

C.C.A.S. DE BESSIERES
HAUTE GARONNE